



## CSA du 4 février 2025 Déclaration liminaire

Le projet de budget 2025 de François Bayrou, présenté hier à l'assemblée nationale, est une reprise de la copie de Michel Barnier, aggravée de coupes supplémentaires à hauteur de **6,3 milliards**. Les services publics sont les premiers visés.

Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît un coup de rabot supplémentaire de **630 millions** :

- **Coup de rabot sur le programme "formations supérieures et recherche universitaire"**. Rappelons que les présidents d'universités, face à l'impossibilité de boucler leur budget 2025 ont manifesté en novembre 2024 avec le mot d'ordre « universités en danger ». Avec 60 universités sur 75 en déficit pour l'année 2025, ce coup de rabot supplémentaire va se concrétiser par le gel de recrutement d'enseignants, la diminution de places pour les étudiants, voire la fermeture de formations. Ces nouvelles attaques contre le financement de l'enseignement supérieur public, mettent toujours plus en danger l'accès pour tous à des diplômes de qualité et sont, s'il en était besoin, une nouvelle opportunité pour l'enseignement supérieur privé lucratif de prospérer.

- **Coup de rabot sur le programme vie étudiante.**

- **La recherche publique quant à elle perd plusieurs centaines de millions d'euros.**

Pour ce qui est de l'éducation nationale, l'annulation des 4 000 suppressions de postes d'enseignants n'est pas "un cadeau" au monde enseignant puisque l'équivalent, soit 50 millions d'euros, sont supprimés sur les programmes 140, 141 et 139.

Tout comme le PLF 2025 de Michel Barnier, le PLF 2025 de François Bayrou est un plan d'attaque contre les fonctionnaires, comme s'ils étaient responsables de la dette !

Du côté de la Fonction publique, son ministre, Laurent MARCANGELI a annoncé pour 2025 :

- La poursuite du gel du point d'indice. Ainsi, aujourd'hui, pour retrouver la même valeur qu'au 1er janvier 2000, il faudrait une augmentation de 31.5% du point d'indice. Soulignons également que l'effondrement de la valeur du point d'indice tasse la grille et aboutit à une smicardisation des agents publics.

- La diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90 % du salaire, confirmant la création d'une mesure injuste pour les agents publics qui devront affronter maladie et baisse de leur traitement.

- La suppression de la garantie Individuelle du pouvoir d'achat (GIPA).

Rappelons enfin la volonté du premier ministre François Bayrou de procéder à l'examen de l'organisation publique, notamment des 1 000 agences ou organes de l'État.

Et dans le même temps, la DGAFP a organisé le 30 janvier dernier une réunion avec les organisations syndicales nationales sur la QVCT (qualité de vie et conditions de travail) !

De qui se moque-t-on ?

Ces mêmes pratiques sont de mise au ministère, on organise des ateliers QVCT alors que la détérioration des conditions de travail est certaine avec les resserrements, la mise en place d'open-space, du flex-office et les projets de déménagement.

Pour ce qui est de la qualité de la vie et des conditions de travail, nous avons le projet BORNE-PASCAL qui vise à faire déménager 1930 agents de l'administration centrale à Gentilly, rallongeant les temps de transports pour la moitié d'entre eux.

Ce projet PASCAL est la conséquence directe de la circulaire d'Elisabeth Borne du 8 février 2023 sur la politique immobilière de l'Etat et la mise en pratique du « ratio d'optimisation immobilière ».

L'objectif de cette politique est la réduction des surfaces tertiaires occupées par les ministères et leurs opérateurs de 25 % en dix ans ou comment faire porter aux agents du service public une partie de la dette de l'État !

Et que dire des ateliers QVCT organisés après des restructurations comme celle, particulièrement brutale de la DGRH de juin dernier qui a eu pour conséquence la modification voire la suppression de missions pour certains collègues ?

### **Nos revendications sont :**

- **L'abandon des restrictions budgétaires du PLF 2025 pour la fonction publique.**
- **Le refus de la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 10%.**
- **Le refus de la diminution de l'indemnisation des jours maladie.**
- **Le rétablissement de la GIPA.**
- **La défense de la Sécurité sociale.**
- **L'abandon du projet BORNE-PASCAL.**